



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

**SERVICE INCENDIE ET
SECOURS DU MORGET**

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Mot du Commandant | 3 |
| 2. Mot du Président du CODIR..... | 4 |
| 3. Gouvernance | 5 |
| a. Le Conseil Intercommunal (CI) | 5 |
| b. La Commission de Gestion (CoGest)..... | 5 |
| c. Le Comité de Direction (CODIR)..... | 6 |
| 4. Organisation générale | 7 |
| a. Organigramme du SIS Morget..... | 7 |
| 5. Ressources humaines..... | 8 |
| a. Effectif du SIS Morget | 8 |
| i. <i>Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du SIS Morget</i> | 8 |
| ii. <i>Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)</i> | 9 |
| b. Promotions..... | 10 |
| c. Années de service | 11 |
| d. Démissions | 12 |
| e. Départs à la retraite | 12 |
| 6. Interventions | 13 |
| a. Interventions SIS Morget et comparatifs | 13 |
| b. Interventions par OI..... | 15 |
| c. Interventions par communes..... | 17 |
| d. Interventions 2024 en images..... | 18 |
| 7. Formation | 19 |
| a. Détachement premiers-secours (DPS) | 20 |
| b. Détachement d'Appui (DAP) | 21 |
| c. Section relève DPS..... | 22 |
| d. Section relève SIS | 22 |
| e. École de formation (EFO)..... | 22 |
| f. Recrutement | 22 |
| 8. Infrastructure et matériel | 23 |
| 9. Prévention et technique | 25 |
| a. Techniques / Mises à l'enquête | 25 |
| b. Tubes F | 26 |
| c. Exercices d'évacuation | 26 |
| d. Manifestations..... | 26 |
| e. Visite de caserne (atelier prévention)..... | 26 |
| 10. Conclusion du Commandant | 27 |
| a. Objectifs 2024..... | 27 |
| b. Objectifs 2025..... | 27 |
| c. Remerciement..... | 28 |

1. Mot du Commandant

Le rapport d'activités est l'occasion de retracer l'année écoulée, de vous présenter les statistiques du nombre d'interventions ainsi que leurs types. Mais c'est surtout l'occasion de mettre en lumière l'implication des femmes et hommes du SIS Morget qui s'engagent jour et nuit au profit de la population de notre région.

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous à travers ce dernier rapport d'activités en tant que commandant des sapeurs-pompiers du SIS Morget. Alors que je quitterai mes fonctions en avril 2025, ce document témoigne une fois de plus de l'engagement, de la résilience et de la solidarité qui caractérisent notre corporation.



L'année écoulée a été marquée par un événement exceptionnel, celui des inondations importantes qui ont frappé Morges et toute la région le 25 juin. Ces crues soudaines ont mis à l'épreuve nos capacités d'intervention, mobilisant nos équipes durant plus de 28 heures pour protéger les biens et, surtout, assurer la sécurité des habitants. Grâce à la préparation, à l'entraînement rigoureux de nos équipes et à leur courage sur le terrain, nous avons pu limiter les dégâts et répondre efficacement à l'urgence.

Ces interventions ont également mis en lumière la force de notre collaboration avec les autorités locales, les partenaires de la sécurité et, bien sûr, les citoyens qui ont fait preuve d'une solidarité exemplaire.

Au-delà de cet événement marquant, nous avons renforcé nos moyens techniques, modernisé certains équipements et poursuivi la formation continue de nos effectifs. Ces efforts visent à garantir une réponse toujours plus rapide, adaptée et efficace face aux défis de plus en plus complexes.



Enfin, je tenais personnellement à remercier sincèrement l'ensemble des sapeurs, sous-officiers, officiers, pour votre engagement, votre abnégation et votre collaboration au profit des habitants de notre région, sans oublier les travailleurs de l'ombre que sont les équipes responsables du matériel, les formateurs et encadrants, pour l'excellent travail réalisé tout au long de l'année. Mes remerciements vont également à nos partenaires sécuritaires pour la parfaite collaboration au quotidien, ainsi qu'au CODIR et à nos autorités politiques pour le soutien, la confiance accordée et la mise à disposition des moyens financiers qui nous permettent de garantir nos missions. Et enfin à l'ECA, partenaire privilégié, pour le précieux soutien et la très bonne collaboration.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Maj Thierry Charrey

2. Mot du Président du CODIR

Le Comité de Direction s'est réuni pour 10 séances ordinaires et a participé à 3 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été modifiée et nous avons accueilli Monsieur Xavier Dutruit, Municipal à Echandens, pour l'OI Denges en mai 2024. J'en profite pour remercier Monsieur Christian Franco (membre sortant), qui a fortement aidé notre quartier-maître afin de reprendre toute la gestion financière de notre SDIS.



Durant l'année 2024, une délégation du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de continuer à travailler sur le dossier de la nouvelle caserne de l'OI Morges. Pour avancer sur ce nouveau projet, nous étions dans l'attente d'un plafond d'endettement de CHF 15'000'000.-.

Un gros travail a été effectué durant cette année pour que tous les Conseils Communaux/Généraux puissent présenter et accepter le préavis sur les modifications des statuts. En effet, afin que nous puissions avoir un plafond d'endettement, il fallait l'accord de toutes les Communes, ce qui a été fait à mi-décembre 2024.

En fin d'année, nous avons reçu la lettre de démission, pour fin avril 2025, de notre commandant Thierry Charrey qui a l'opportunité de prendre la responsabilité de la formation cantonale à l'ECA. Nous avons entrepris les démarches pour pouvoir le remplacer dans les meilleurs délais. Nous nous sommes fixés comme objectif de pouvoir choisir notre nouveau commandant au mois de janvier 2025. Je tiens déjà à remercier notre commandant sortant pour tout le travail à la bonne marche opérationnelle de notre association.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2023
- Sur le budget 2025
- Sur les modifications des statuts du SDIS Morget

De plus, les membres du CODIR se sont partagés diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Les membres du CODIR se sont répartis tous les derniers exercices de fin d'année afin de procéder à la remise des nouvelles nominations.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2023 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre quartier-maître, Monsieur Nicolas Houlmann pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Le CODIR remercie sincèrement les permanents, l'État-Major et l'ensemble des intervenants pour leur engagement au bon fonctionnement du SIS Morget tout au long de l'année. Nous adressons également notre reconnaissance à ceux qui mettent fin à leur activité de sapeur-pompier.

Yves Schopfer

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schopfer', with a horizontal line underneath.

3. Gouvernance

3.a. Le Conseil Intercommunal (CI)

L'Assemblée générale du Conseil Intercommunal du 24 avril 2024, qui s'est déroulée à Etoy, a permis aux délégués d'accepter les comptes 2023, et celle du 18 septembre 2024 à Apples, d'accepter le budget 2025.

| | | | |
|-------------------|--|---|--|
| Président | Roland Corthay Etoy (Dès le 1er juillet) Aurel Matthey Hautemorges | | |
| Secrétaire | Isabelle Cappellaro | | |
| Délégués | Gilbert Métrailler Aclens | Claude Jaunin Bremblens | Pierre-Frédéric Guex Buchillon |
| | Jean-Charles Bensadoun Chigny | Fiona Carlu Clarmont | Bernard Perey Denens |
| | Christian Franco Denges | Muriel Andrey Echandens | Oscar Cherbuin Echichens |
| | Roland Corthay Etoy | Aurel Matthey Hautemorges | Elisabeth Morerod Lonay |
| | Floriane Liard-Coucet Lully | Jean-Claude Besson Lussy-sur-Morges | Laetitia Morandi Morges |
| | Alain Garraux Préverenges | Adrien Veillard Romanel-sur-Morges | Anouk Gäumann Saint-Prex |
| | Olivier Jeanneret Tolochenaz | François Menzel Vaux-sur-Morges | Eric Andrist Villars-sous-Yens |
| | Thierry Chollet Vufflens-le-Château | Maurice Demont Vullierens | Kurt Bühler Yens |

3.b. La Commission de Gestion (CoGest)

La Commission de gestion est composée de Messieurs Jean-Charles Bensadoun (Chigny), Aurel Matthey (Hautemorges) et Olivier Jeanneret (Tolochenaz). La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.

3.c. Le Comité de Direction (CODIR)



Yves Schopfer
Président
Administration générale
Relations extérieures



Charles-Henri de Luze
Vice-président
Assurances
Règlements
Procédures



Luc Francis Martignier
Matériel
Véhicules



Xavier Dutruit
Bâtiments



Peter Lüthi
Relations internes
Formation



Laurent Pellegrino
Personnel
Ressources humaines



Jean-Marc Schlaeppi
Bâtiments
Mobilier



Maj Thierry Charrey
Représentant opérationnel



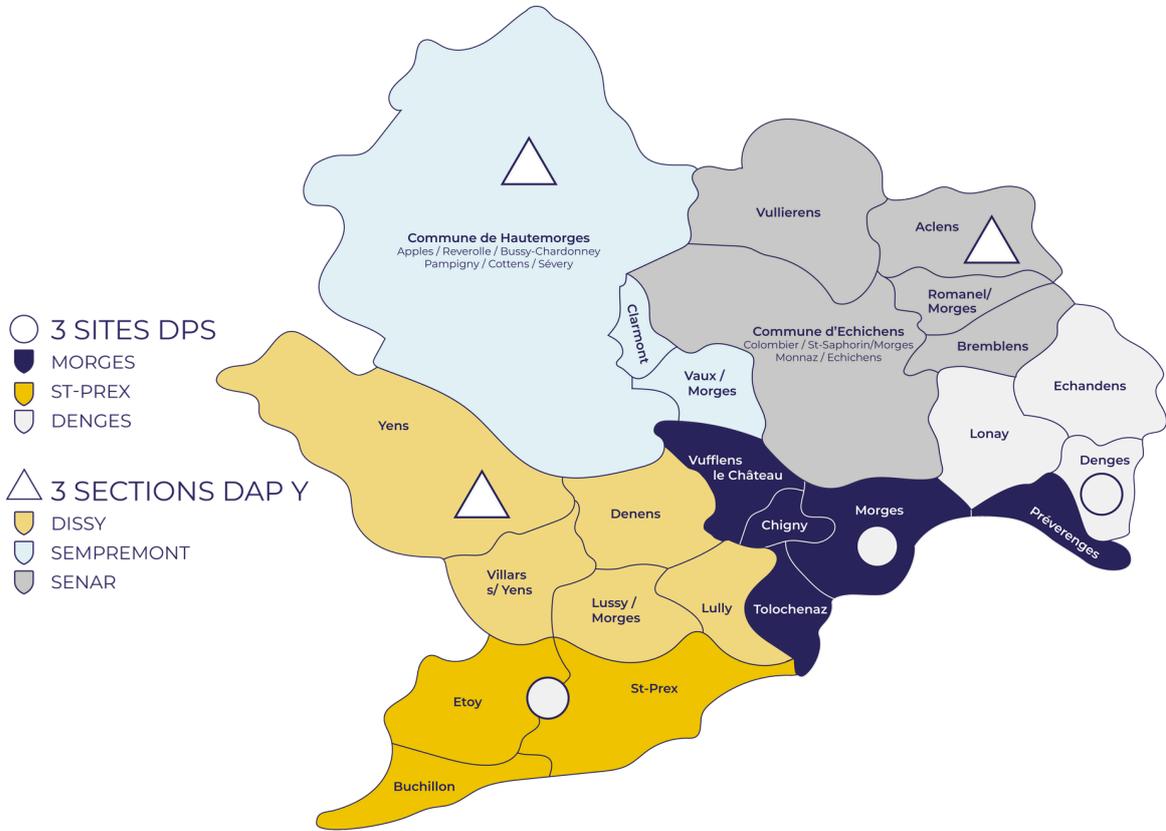
Isabelle Cappellaro
Secrétaire

Le CODIR s'est réuni à 10 reprises en 2024. Bon nombre de sujets ont été traités durant ces séances, dont voici les thèmes principaux:

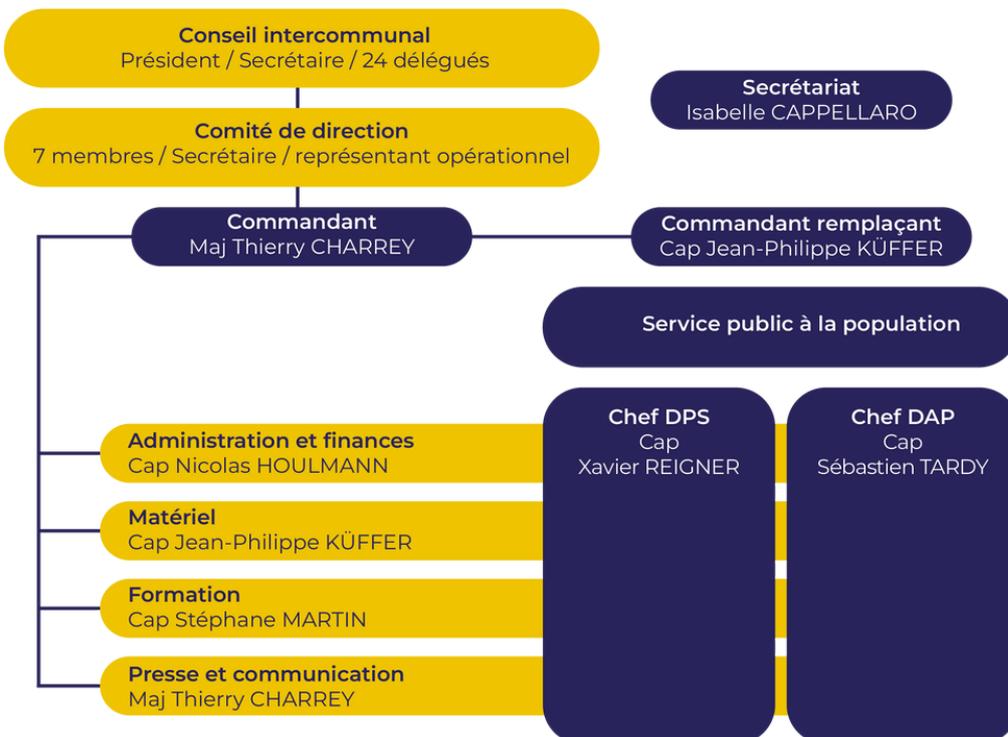
- Comptes 2023
- Budget 2025
- Plafond d'endettement
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2024

Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin d'apporter les salutations et remerciements du CODIR et remettre les grades aux nouveaux promus.

4. Organisation générale



4.a. Organigramme du SIS Morget



5. Ressources humaines

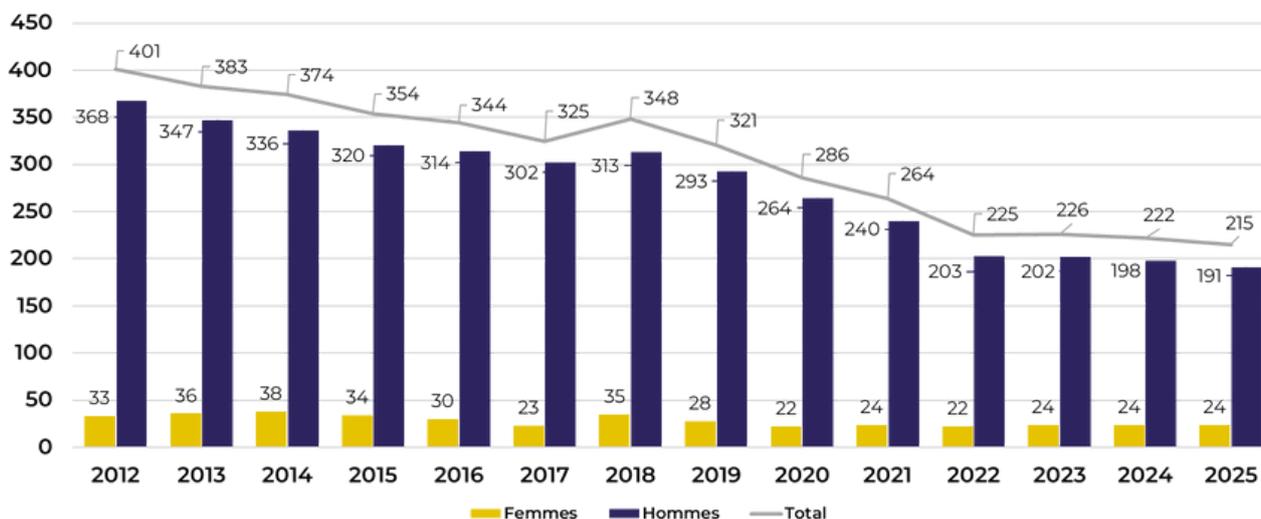
5.a. Effectif du SIS Morget



Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 6 permanents qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

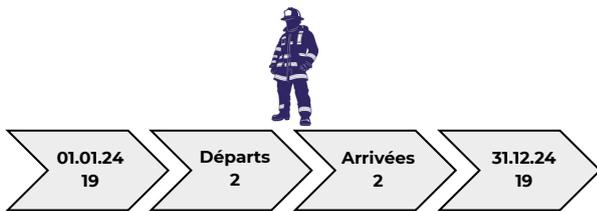
- Commandant
- Responsable administration et finances
- Responsable matériel
- Responsable formation
- Officier technique / chargé de prévention (80%)
- Préposée à la communication (50%)

5.a.i. Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du Morget



5.a.ii Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)

OI Denges DPS catégorie B



Chef de site : Plt Michaël Michel
Suppléant Chef de site : Adj Mathieu Bayet
Responsable formation : Adj Mathieu Bayet
Chef matériel : Sgtn Steen Boschetti

OI Dissy DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Raphaël Dupuis
Suppléant Chef de section : Lt Raphaël Zbinden
Responsable formation : Lt Vincent Menoud
Chef matériel : Lt Raphaël Zbinden

OI Morges DPS catégorie F



Chef de site : Plt David Roch
Suppléant Chef de site : Plt Fabrice Dupuis
Responsable formation : Cap Stéphane Martin
Chef matériel : Sgtn Jean-Frédéric Mamin

OI Saint-Prex DPS catégorie B



Chef de site : Plt Nicola Alberton
Suppléant Chef de site : Lt David Pagot
Responsable formation : Plt Nicola Alberton
Chef matériel : Lt David Pagot

OI Sempremont DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Yann Bornand
Suppléant Chef de section : Lt Johann Tardy
Responsable formation : Plt Yann Bornand
Chef matériel : Lt Johann Tardy

OI Senoge-Arénez DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Patrick Kowalski
Suppléant Chef de section : Lt Patrick Chauvet
Responsable formation : Lt Louis-Henri Delarageaz
Chef matériel : Lt Patrick Chauvet

5.b. Promotions

Comme le veut la tradition, l'exercice final de chaque OI est le moment de remercier l'ensemble des sapeurs, sous-officiers et officiers pour leur engagement et de remettre les nouveaux grades aux promus. Ci-dessous, le résumé des nominations. Celles-ci sont effectives, avec effet immédiat :

Officiers



OI Dissy
Lieutenant
Louis Schmid



OI Morges
Lieutenant
Adrien Cornut



OI Morges
Adjudant
Didier Bovet

Sous-officier supérieur

Sous-officiers



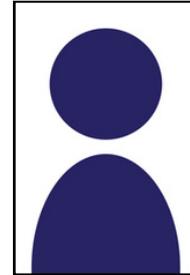
OI St-Prex
Sergent Chef
Marc Hauswirth



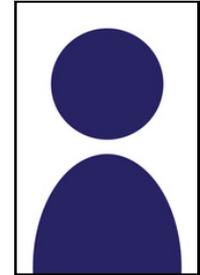
OI Dissy
Sergent
Robin Daiz



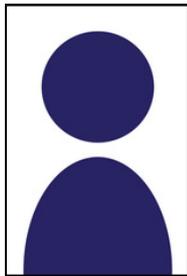
OI Morges
Sergent
Bastien Savary



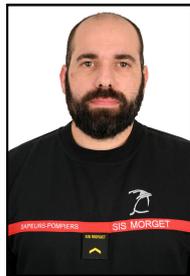
OI Morges
Sergent
Jacky Roussel



OI Morges
Sergent
Léonard Pfister



OI Sempremont
Sergent
Claude-Michel Bussy



OI Sempremont
Sergent
David Alberton



OI St-Prex
Sergent
Sylvain Beney



OI Denges
Caporal
Christian Wagner



OI Morges
Caporal
Nicolas Steiner

Sapeurs



OI Morges
Appointé Chef
Jérémie Hottinger



OI Senoge-Arénez
Appointé Chef
Roger Staudenmann



OI St-Prex
Appointé Chef
Ludovic Gianferrari



OI St-Prex
Appointé
Michael Chapuisat

5.c. Années de services

5 ans

Anthony Ahlgren (Sempremont) / Stanislas Bless (Sempremont) / Steve Paquier (Denges) / Allan Sottas (Denges)

10 ans

Sylvain Henneberger (Sempremont) / Alexei Hostettler (Morges) / Silvio Leresche (Dissy) / Toni Magnaterra (Morges) / Philippe Perrin (Morges) / Andrea Pisoni (Morges) / Christian Wagner (Denges)

15 ans

Loïc Aubort (Morges) / Christophe Beaugrand (St-Prex) / Louis-Henri Delarageaz (Senoge-Arénaz) / Eldo Mabilia (Dissy) / Mladen Markovic (Morges) / Abdelilah Messaoudi (Dissy) / Julien Pelet (St-Prex) / Corentin Robin (Morges)

20 ans

Gilles Dumuid (Senoge-Arénaz) / Marc Hauswirth (St-Prex) / Michaël Michel (Denges) / Alain Rairoux (Senoge-Arénaz)

25 ans

Sébastien Bovet (Morges) / Fabrice Marendaz (Sempremont)

30 ans

Joël Tardy (St-Prex)

Plus de 30 ans

Samuel Marchina 31 ans (Morges) / Olivier Henny 32 ans (Senoge-Arénaz) / Xavier Reigner 33 ans (Morges) / Yves Mermoud 33 ans (Morges) / Sébastien Tardy 33 ans (Sempremont) / Luc Gaudin 34 ans (Sempremont) / Christian André 35 ans (Dissy) / Jean-Philippe Amaron 35 ans (Senoge-Arénaz) / Cédric Beutler 35 ans (St-Prex) / Pierre-Yves Mottier 38 ans (Morges) / Philippe Dupertuis 38 ans (St-Prex) / Jean-Marc Mérinat 39 ans (St-Prex) / Alain Egger 40 ans (St-Prex)

Félicitations à toutes et tous pour ces promotions et années de service. Merci pour votre engagement au profit du SIS Morget.



5.d. Démissions

Cette année 2024 a été marquée par la démission de 32 membres du SDIS. 25 personnes ont quitté le service en cours d'année et 7 de nos incorporés ont mis un terme à leur engagement au sein du SDIS au 31 décembre 2024. Les raisons de ces démissions sont nombreuses, les plus courantes étant le manque de temps à consacrer, le changement de situation professionnelle ainsi que les déménagements. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition nous permettent de garantir nos missions.

Nous citerons ci-dessous le départ des officiers ainsi que les sapeurs et sous-officiers ayant effectué plus de 20 ans de service.

5.e. Départs à la retraite

Cette fin d'année 2024 marque les départs à la retraite de deux de nos sous-officiers et de deux officiers. Si nous ne pouvons ici retracer l'ensemble de leurs parcours, une courte rétrospective s'impose.

L'Adj Yves Mermoud quitte le SDIS après 33 ans de service. Yves s'est investi depuis 1992 pour la cause des sapeurs-pompiers, d'abord au CR de Morges, au SISCUM et enfin au SIS Morget. Il a été très actif au sein des préposés aux appareils de protection respiratoire, tâche ô combien importante. Une belle et longue carrière qui force le respect.



Le Sgtn Luc Gaudin de l'OI Sempremont met un terme à sa carrière après 34 ans de service. Luc s'est grandement investi pour la cause des sapeurs-pompiers de son village depuis 1991.



Le Lt Alain Rairoux quitte le SDIS et l'OI Senoge-Arénaz après 20 années de service. Issu d'une famille de pompiers, Alain met un terme à sa carrière débutée en 2005.



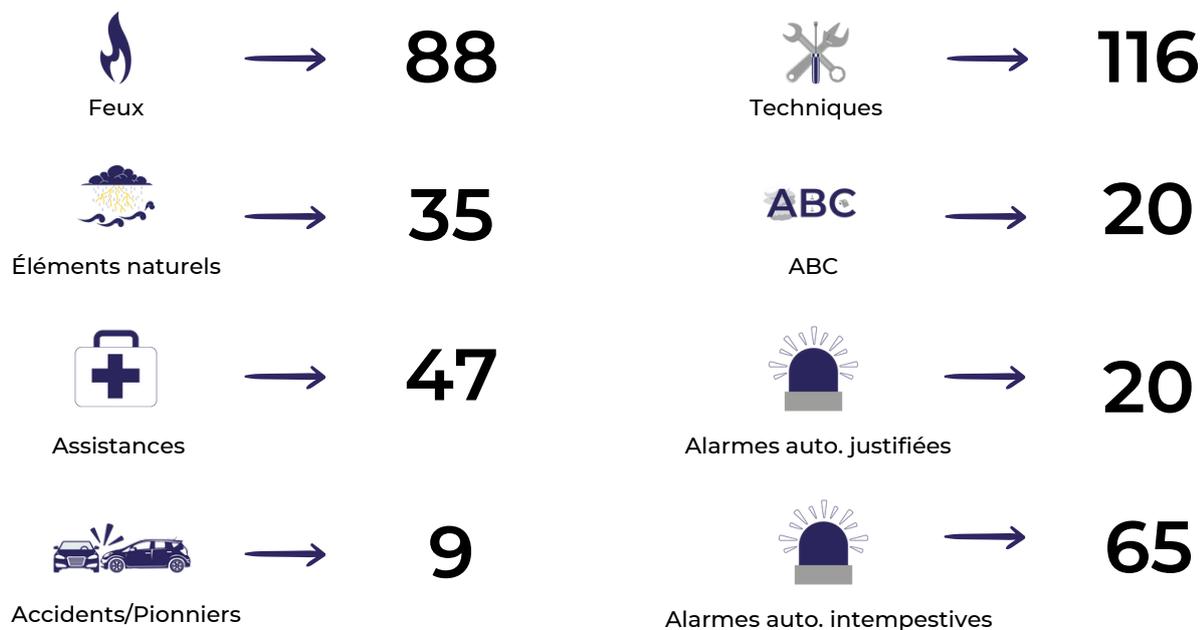
Le Lt Joël Tardy de l'OI St-Prex met un terme à sa carrière après 30 ans de service. Joël a débuté sa carrière en 1995. Il a occupé les fonctions de chef matériel et s'est investi au sein du CIBEST, puis du SIS Morget.



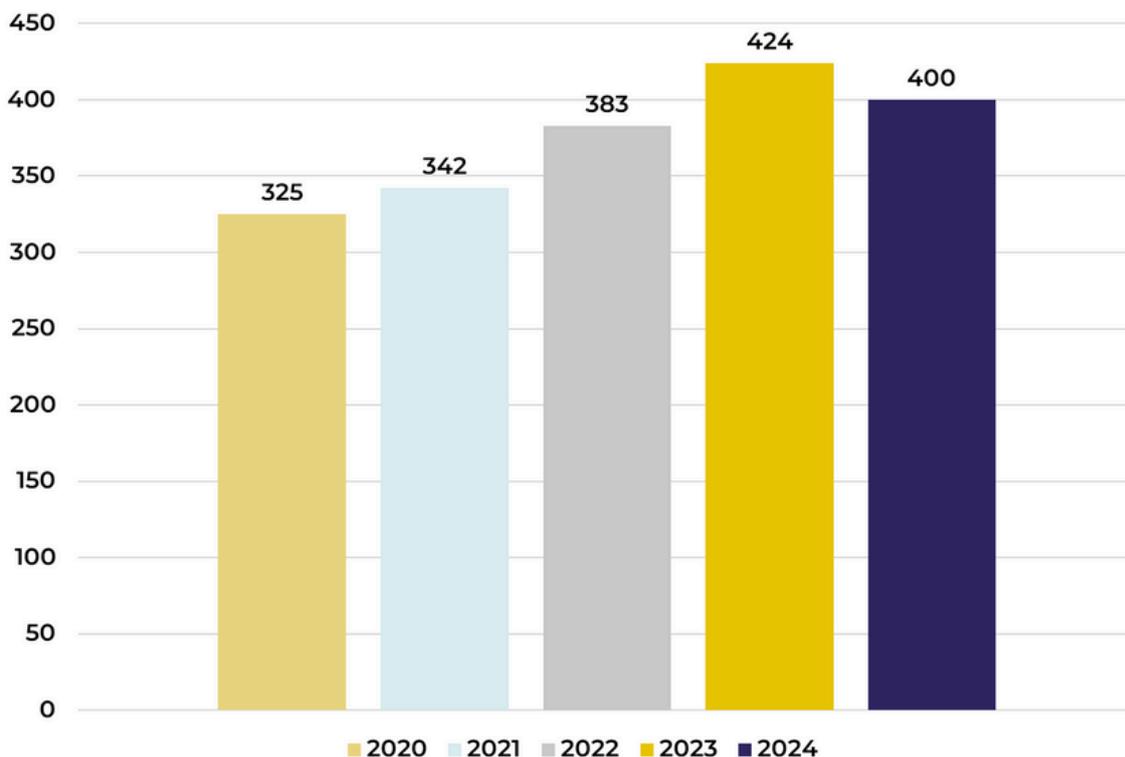
Que dire si ce n'est tout simplement merci à vous pour votre engagement sans faille durant toutes ces années. La population de notre région vous doit une fière chandelle, car vous avez tous contribué à la construction du SIS Morget. Vous pouvez partir avec le sentiment du devoir accompli.

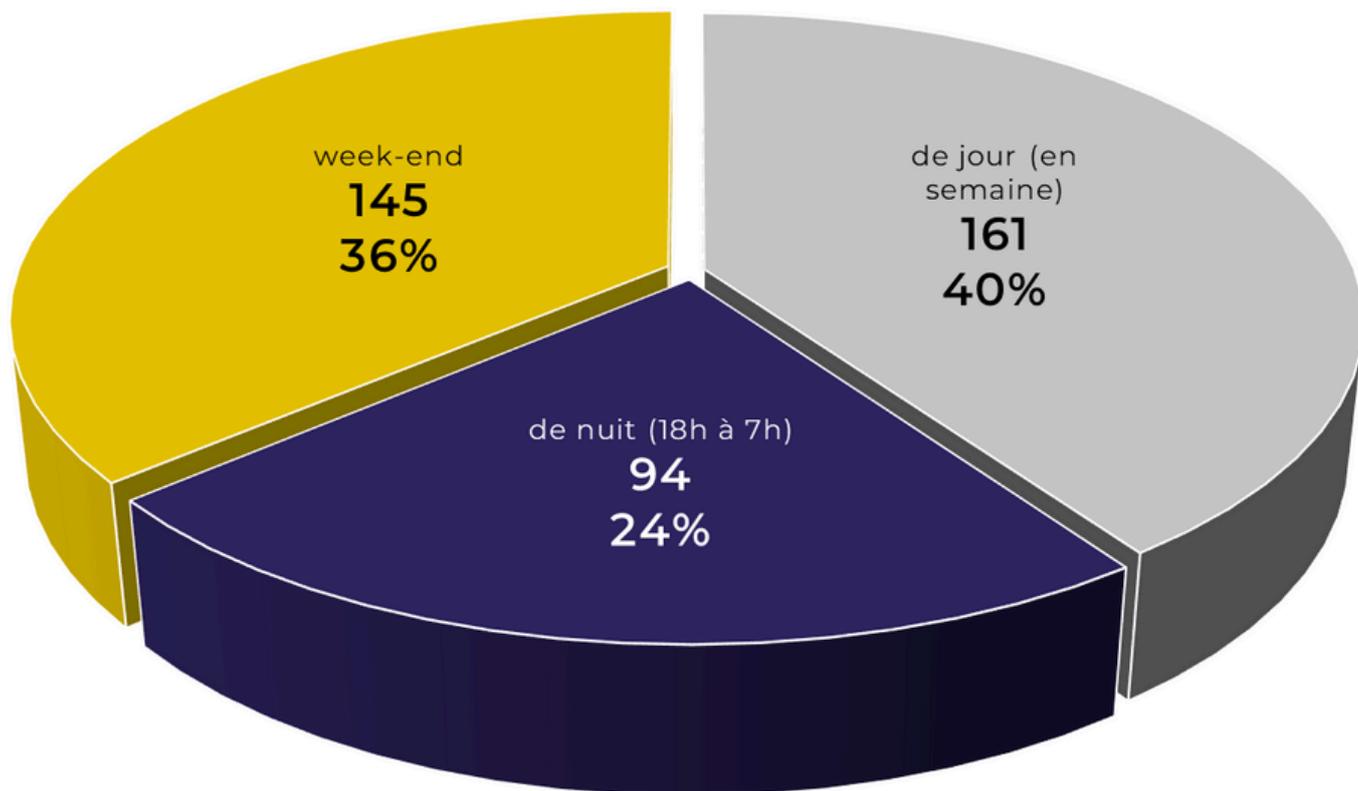
6. Interventions

6.a. Interventions SIS Morget et comparatifs

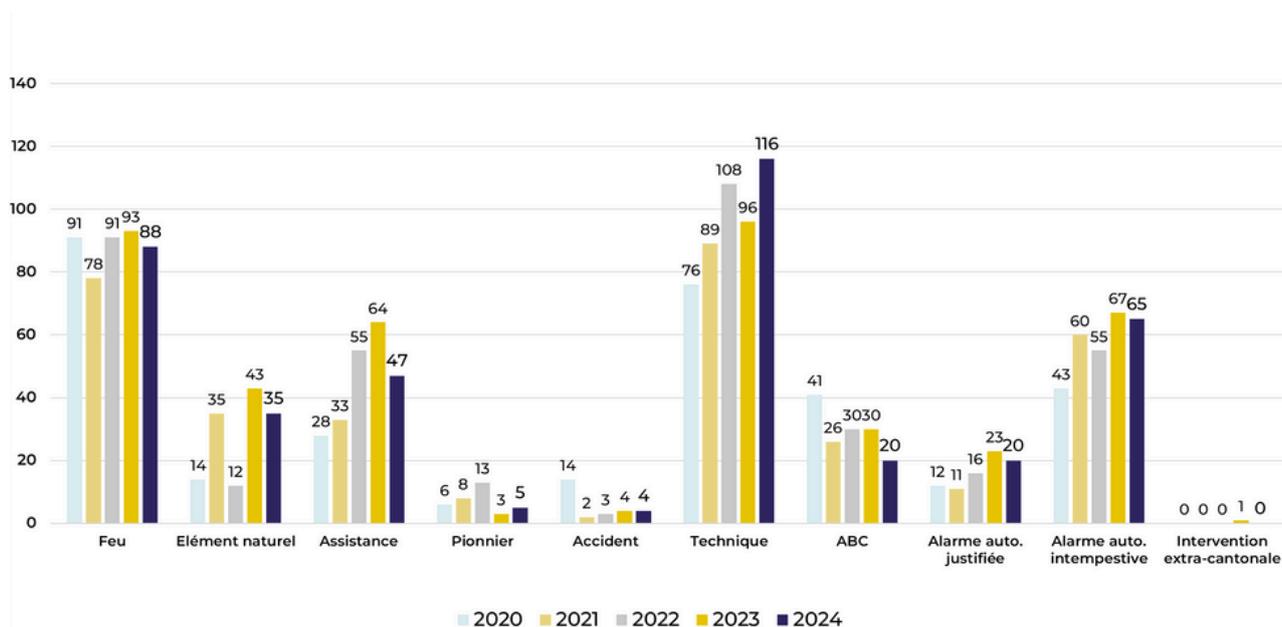


Total : 400

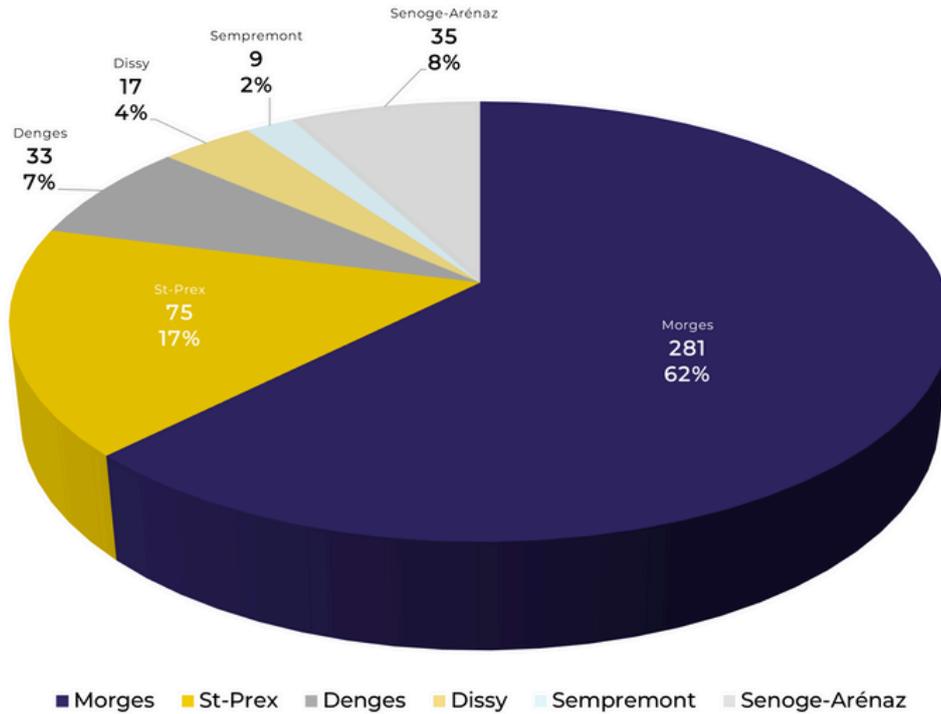




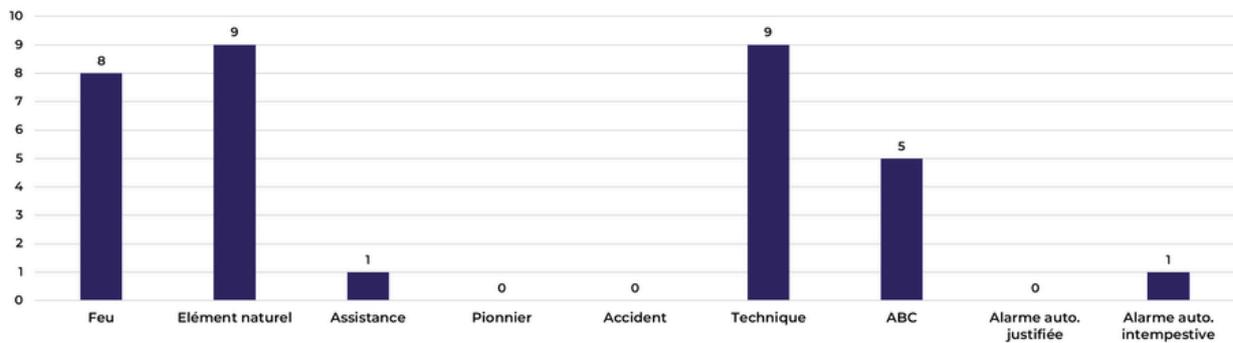
■ de jour (en semaine) ■ de nuit (18h à 7h) ■ week-end



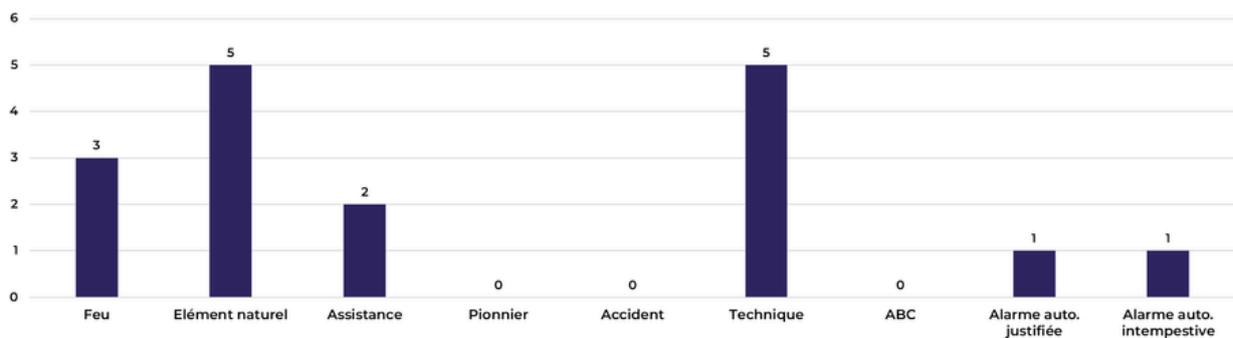
6.b. Interventions par OI



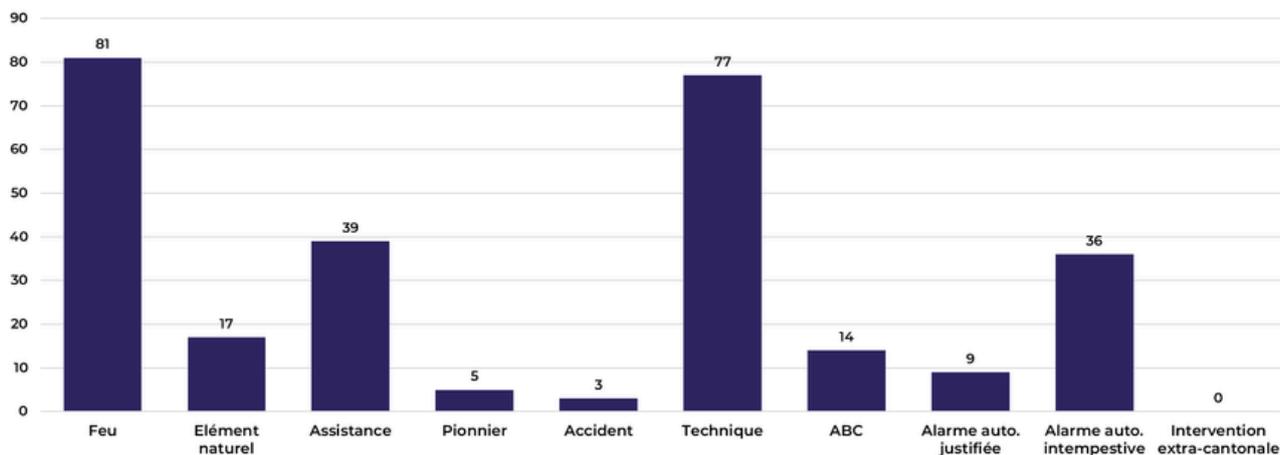
OI Denges - 33 interventions



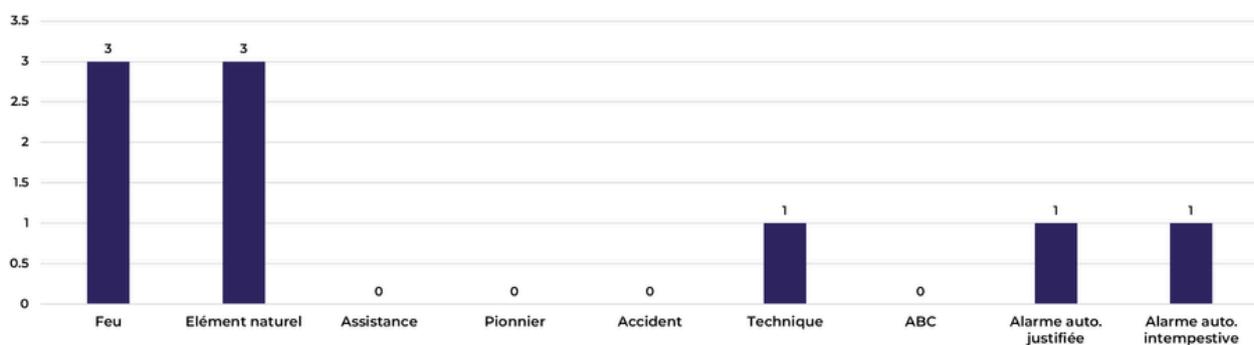
OI Dissy - 17 interventions



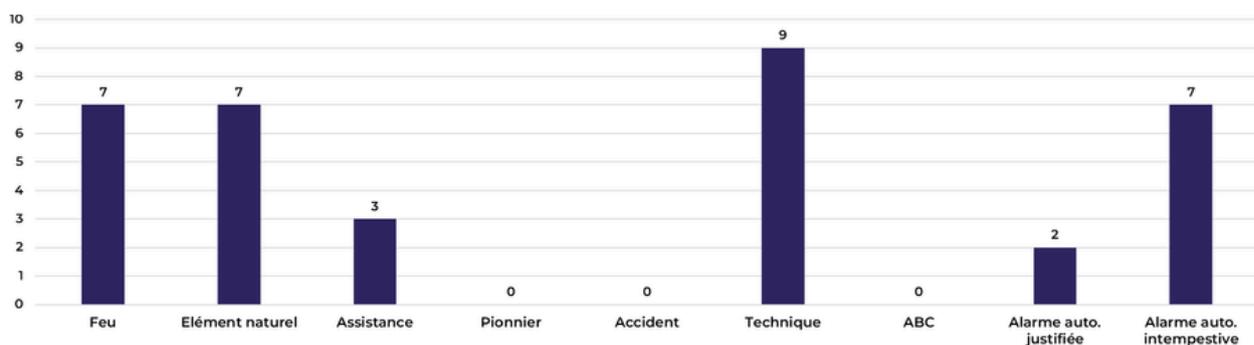
OI Morges - 281 interventions



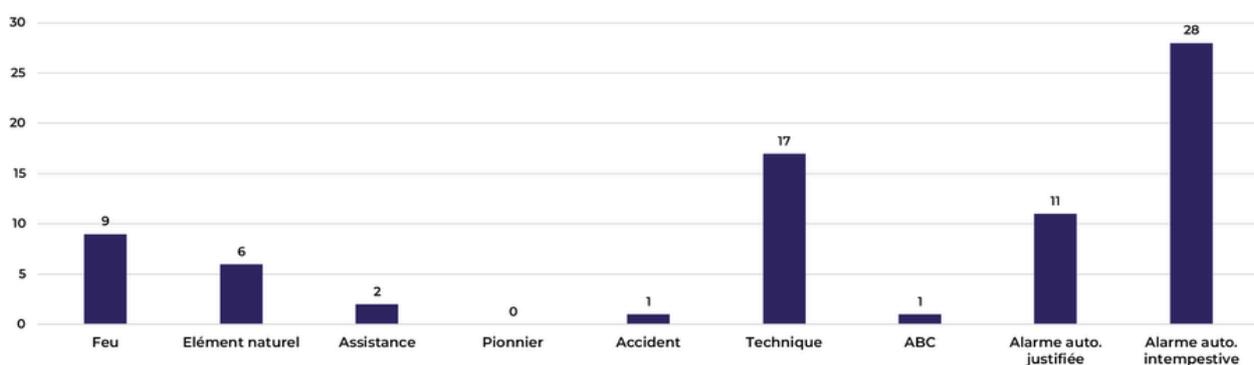
OI Sempremont - 9 interventions



OI Senoge-Arénaz - 35 interventions



OI St-Prex - 75 interventions



6.c. Interventions par communes



Aclens
9 interventions



Bremlens
2 interventions



Buchillon
3 interventions



Chigny
4 interventions



Clarmont
0 intervention



Denens
2 interventions



Denges
13 interventions



Echandens
17 interventions



Echichens
17 interventions



Etoy
37 interventions



Hautemorges
13 interventions



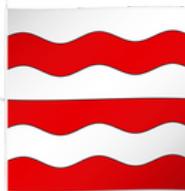
Lonay
19 interventions



Lully
3 interventions



Lussy-sur-Morges
3 interventions



Morges
142 interventions



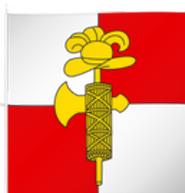
Préverenges
26 interventions



Romanel-sur-Morges
5 interventions



St-Prex
32 interventions



Tolochenaz
17 interventions



Vaux-sur-Morges
1 intervention



Villars-sous-Yens
2 interventions



Vufflens-le-Château
1 intervention



Vullierens
5 interventions



Yens
8 interventions

La différence entre les 400 interventions indiquées dans les pages précédentes et les 381 comptabilisées par commune s'explique par les événements multiples du mois de juin, non ici pris en compte, ainsi que par des renforts hors secteur (SDIS voisins, autoroute).

6.d. Interventions 2024 en images



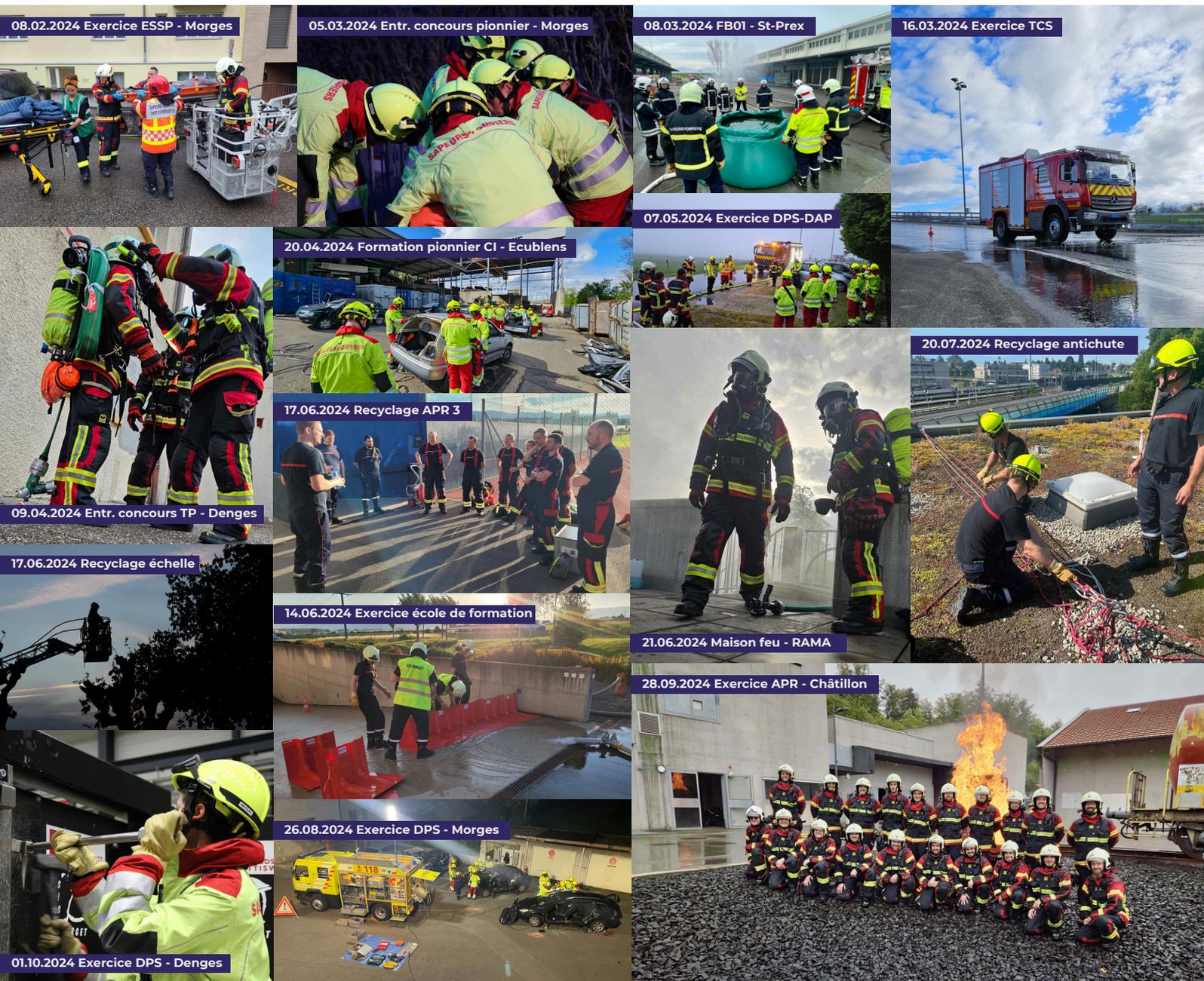
7. Formation

La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel et la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

Plus de 9800 heures de formation interne

Plus de 2011 heures de cours cantonaux et fédéraux

Les feux de forêts étant le thème cantonal, tous les sapeurs et les cadres DPS ont pu suivre une FOAD (formation ouverte à distance) sur cette thématique afin d'acquérir la compétence d'équipier FdFI (feu de forêt 1).



7.a. Détachement premiers-secours (DPS)

En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants :

- Exercice mixte inter sites DPS
- Formation chef d'engin
- Feu de champs et végétation
- Caméra thermique et ventilation
- Machinerie et hydraulique
- Prescriptions de sécurités

La formation sur les Appareils de Protection Respiratoire (APR) fait également partie des spécificités. Différents thèmes ont été traités lors des 5 soirées de recyclages du SIS et dans les centres de formation :

- Mise en service, feu de parking avec bi-bouteilles
- Exercice physique avec gestion de l'effort
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage
- Piste APR et maison feu à la RAMA
- Missions ABC
- Perfectionnement au centre de formation à Châtillon (Fribourg)

Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées :

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Nacellier Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Désincarcération
- Conduite sur le site du TCS

La formation sanitaire est instruite à l'interne par des formateurs BLS/AED, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants :

- 5 sessions de refresh BLS/AED SN55
- Plusieurs soirées de formation dans les diverses sections et OI du SIS Morget



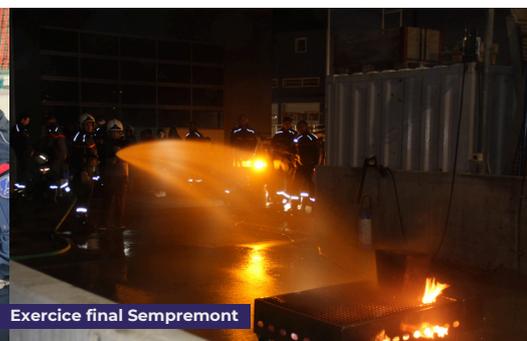
7.b. Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe, de bénéficier de ressources en personnel ainsi que de la connaissance spécifique des lieux. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités :

- Matériel véhicule et sécurisation
- Sanitaire - aide au portage
- Éclairage
- Motopompe et schéma hydraulique
- Chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice en commun avec le DPS a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.



7.c. Section relève DPS

Les membres de la relève DPS ont réalisé 10 modules de base durant cette année.

En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci de manière à les préparer au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours de cours cantonaux de base protection respiratoire (PR01) à la RAMA (centre de formation ECA), afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière pour poursuivre et consolider leur formation et pratique.



7.d. Section relève SIS



La section relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompier ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences spécifiques à leur future incorporation.

Les membres de la relève SIS ont participé à 9 exercices de base durant l'année. Certains d'entre eux ont également pu participer aux permanences du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompier.

7.e. École de formation (EFO)

15 recrues ont débuté leur carrière de sapeur-pompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équipier sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompier ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques de base qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière.

Cela sur 8 exercices plus un exercice final permettant de valider les acquis, à l'issue duquel les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2025, les différentes sections en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.



7.f. Recrutement

Nous avons organisé la soirée d'information pour le recrutement cantonal à St-Prex le jeudi 7 novembre. Cette séance a été suivie par 43 personnes. 36 candidats ont été convoqués pour une série de tests les 23 et 27 novembre afin d'évaluer leurs capacités à devenir sapeur-pompier. A l'issue des épreuves, 22 recrues seront incorporées à l'EFO 2025.



8. Infrastructure et matériel

Cette année, nous avons réorganisé l'aménagement de la caserne de Denges et avons changé les casiers personnels par de nouveaux, afin de séparer les affaires propres des tenues d'interventions, ceci pour un montant d'environ CHF 25'000.-.

Nous mettons à disposition des véhicules de transport pour les cours ECA, les formations et exercices internes au SDIS. Ces trois véhicules sont équipés d'une boîte à vitesse manuelle. A ce jour, certains sapeurs ont uniquement un permis pour voiture automatique. Or, depuis environ deux ans, les nouveaux conducteurs ont la possibilité de passer leur permis de conduire avec une voiture automatique, ce que leur donne malgré tout le permis pour véhicule automatique ou manuel. Afin que tous nos sapeurs puissent conduire un de nos véhicules pour se déplacer à un cours/exercice, nous avons remplacé un de nos véhicules de transport de personnes équipé d'une boîte à vitesse automatique. Il s'agit d'un bus Renault Trafic, dont le prix d'acquisition s'est élevé à env. CHF 46'000.-.

Afin d'uniformiser la tenue de l'ensemble de nos sapeurs, nous avons fourni à chaque membre du DAP une veste softshell identique à celle déjà distribuée aux membres DPS, pour un montant d'environ CHF 17'000.-.

En 2023, nous avons fait l'acquisition d'une cuve d'extinction pour le DAP de l'OI Senoge-Arénaz, avec les tests effectués en 2024. Après ces essais, nous avons remplacé les deux anciens modules des DAP de l'OI Dissy et de l'OI Sempremont par une nouvelle cuve d'extinction, qui est stockée dans une remorque PCi et prête à intervenir. Cette cuve a la possibilité d'être chargée sur le pont de nos pick-up, en respectant le poids indiqué sur le permis de circulation, pour un montant total d'environ CHF 11'000.-.

Nous avons également investi dans divers domaines dont :

- Caisson à clés rouge sécurisé pour véhicule DAP et CI
- Cintres en acier inoxydable pour tenue feu
- Divers outils pour la lutte contre le feu
- Coffre à tuyaux
- Barrage anti-inondation

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent au matériel dans notre SDIS, afin d'être toujours prêts lorsque l'alarme sonne. Nos remerciements vont également à l'ECA pour la mise à disposition du matériel et des véhicules et, en particulier, au TLS avec qui nous collaborons pour le suivi, l'entretien, l'échange et autre.



**DENGES
DPS B**



Denges



2 poids lourds



1 véhicule léger



3 containers
4 remorques

**DISSY
DAP Y**



Yens



2



7 remorques

**MORGES
DPS F**



1 caserne
2 garages
Morges



5



10



4 berces
4 containers
7 remorques

**SAINT-PREX
DPS B**



Saint-Prex



2



2



3 containers
8 remorques

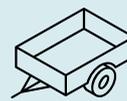
**SEMPREMENT
DAP Y**



Pampigny



2



7 remorques

**Senoge-Arénaz
DAP Y**



Aclens



2



7 remorques

9. Prévention et technique

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils et de recherche d'informations. Il s'agit d'une activité en dehors du concept d'urgence qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention à nos intervenants en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions efficaces.

9.a. Techniques/mise à l'enquête

Plusieurs dossiers ont été traités et suivis par notre service afin de valider les éléments qui sont de la compétence des sapeurs-pompiers :

- Accessibilité aux bâtiments par les véhicules sapeurs-pompiers
- Réseau d'eau d'extinction en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4 art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques dédiées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande exutoire, tableau de rappel détection incendie, coupe-circuit panneaux solaires)



Durant l'année, plusieurs communes nous ont transmis les mises à l'enquête en cours afin que nous puissions leur rendre un rapport standardisé validant ou non les éléments nous concernant. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci faisant partie du service et de l'appui du SIS Morget aux communes.

Ces actions réalisées en amont nous permettent d'assurer un meilleur suivi des projets à venir et de nous assurer que les différents éléments nous concernant soient respectés.

Nous encourageons vivement le développement de cette démarche qui apporte notre soutien aux communes.

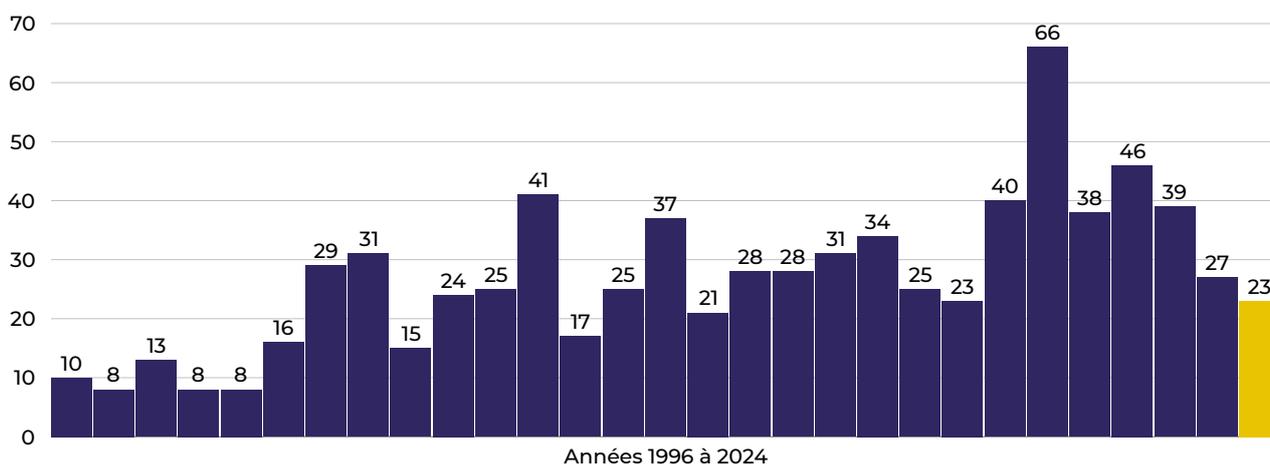
Nous avons également été consultés par plusieurs communes pour l'implantation de nouvelles bornes hydrantes. Ces dossiers sont traités de concert avec notre Inspecteur SDIS.

9.b. Tubes F

Les tubes feu nous permettent d'assurer un accès rapide aux objets sur lesquels ces derniers sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nous permettant d'accéder rapidement au bâtiment. Lors de chaque mise en service, un « photoplan » est établi et est mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre un accès rapide au tube feu.



Durant cette année, 23 tubes ont été posés pour un total de 776.



9.c. Exercices d'évacuation

Une observation peut nous être demandée lors des exercices d'évacuation des écoles par exemple. Nous avons participé à 12 exercices d'évacuation durant cette année.

9.d. Manifestations

Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

9.e. Visite de caserne (atelier prévention)

Sur demande des établissements scolaires, pour les classes à partir de la 5^{ème} P, nous réalisons des visites de caserne. La première partie est consacrée à une présentation de notre service et des dangers domestiques. Nous présentons ensuite notre matériel et nos véhicules. C'est l'occasion pour nous de sensibiliser les plus jeunes aux dangers domestiques qui les entourent et peut-être de susciter des vocations.

10. Conclusion du Commandant

Bien que cette année 2024 ait été marquée par une légère diminution de 24 interventions par rapport à l'an dernier, cette dernière reste chargée au niveau opérationnel avec un total de 400 interventions. Ces chiffres ne prennent naturellement pas en compte les événements multiples du mois de juin durant lesquels nous sommes intervenus à plus de 250 reprises. Toutes ces interventions ont une nouvelle fois démontré la qualité du travail effectué par l'ensemble des sapeurs-pompiers et l'importance de la formation afin de maîtriser les différentes techniques.

La disponibilité des effectifs en journée reste une préoccupation majeure. Il devient de plus en plus difficile de mobiliser des sapeurs pour assurer nos missions durant cette période. Cette année, nous avons attribué cinq nouveaux labels "Employeur Partenaire" et tenons à remercier sincèrement toutes les entreprises certifiées pour leur précieuse collaboration.



10.a. Objectifs 2024



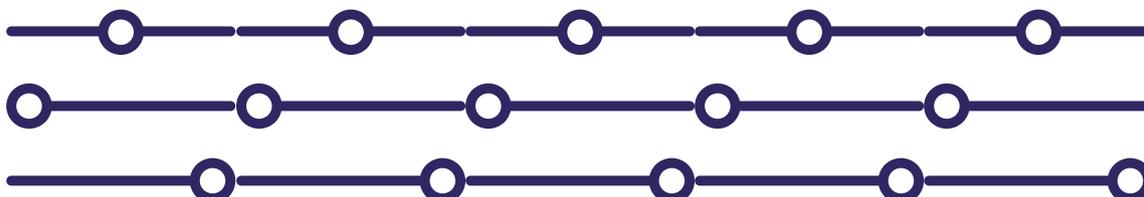
Plusieurs projets ont été menés en 2024 :

- Participation aux soirées des conseils communaux ou généraux de la moitié de nos communes afin de leur présenter le SDIS et les enjeux de demain
- Développer la communication par l'intermédiaire des réseaux sociaux
- Promouvoir l'image du volontariat auprès des communes et des entreprises de la région
- Lancement de l'organisation de portes ouvertes en 2025

10.b. Objectifs 2025

Ci-dessous, les objectifs fixés pour l'année prochaine :

- Assurer la capacité opérationnelle du SIS Morget
- Améliorer la mobilisation des ressources du SIS Morget
- Définir les parcours de formation liés aux fonctions opérationnelles
- Organisation des portes ouvertes



L'année 2024 aura été marquée par des défis, des réussites et des enseignements qui resteront gravés dans l'histoire de notre corps de sapeurs-pompiers. Des inondations qui ont touché Morges et sa région aux interventions quotidiennes, chaque mission accomplie reflète l'engagement, le professionnalisme et la solidarité qui anime notre SDIS.

Ce rapport d'activités met en lumière non seulement le travail réalisé, mais aussi les valeurs qui nous unissent : la disponibilité, l'entraide et la résilience. Ces principes fondamentaux continueront de guider notre action dans les années à venir, car ils sont le socle de la confiance que nous témoignent les habitants et les partenaires institutionnels.

Alors que je m'apprête à quitter mes fonctions en avril 2025, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui contribuent au quotidien à la bonne marche du SDIS et répondent présents lorsque l'alarme retentit. Vous avez fait preuve d'un dévouement remarquable, que ce soit dans les moments de crise ou dans l'accomplissement de nos missions plus discrètes mais tout aussi importantes.

Je quitte cette fonction avec la certitude que l'avenir de notre corps est entre de bonnes mains. Je suis convaincu que vous continuerez à répondre présents face aux défis et à faire honneur à notre mission permanente: sécuriser, sauver, tenir, protéger et maîtriser.

10.c. Remerciements

Et enfin, vous témoigner à toutes et tous, que vous soyez partenaires, collaboratrices, collaborateurs de l'ECA, membres du CODIR, des autorités communales, collègues des SDIS vaudois ou membres du SDIS, toute ma reconnaissance pour votre collaboration et votre engagement au profit de la défense incendie de notre région.



2
0
2
4



DISTRIBUTION

Aux 24 communes du SIS Morget
A la Commission de Gestion
Au Comité de Direction
Aux membres de l'Etat-Major
A la Préfecture
Aux partenaires – sécurité